



Service : Marchés Publics
DC2026-018

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le 16/03/2026
ID : 059-215903832-20260223-DC_2026_018-AU

Républ

Département du Nord

Ville de Marly

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2025-12

Objet : Création d'une aire de jeux pour enfants de 2 à 12 ans –Quartier Marly Industrie (59770)

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, et R2194-7

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la modification non substantielle du marché relative au planning de l'opération et à la date de réception de l'ouvrage

DÉCIDE

La prise en compte de la modification du planning de l'opération prévoyant une réception de l'ouvrage en février 2026 pour décaler la réception à avril 2026.

Les articles des pièces du marché sont modifiés comme suit :

- CCTP : « Article 1.5 Planning de l'opération : la réception devra se faire au plus tard en février 2026 »

Est remplacé par :

« Article 1.5 Planning de l'opération : la réception devra se faire au plus tard en avril 2026 »

- CCAP : « Article 2.2 Planning de l'opération : à titre indicatif, la réception devra être réalisée en février 2026 »

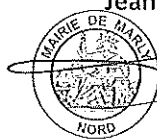
Est remplacé par : « Article 2.2 Planning de l'opération : à titre indicatif, la réception devra être réalisée en avril 2026 »

Cette modification ne produit pas d'impact financier sur le marché.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 23 février 2026

Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLIE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 16.03.2026
et de la publication le 16.03.2026